

Demi-pension : distribution des avis aux familles.

Les factures de la demi-pension du 3ème trimestre ont été distribuées le mercredi 10 avril 2019.

Elles sont à régler avant le 09/05/2019.

- Si votre enfant n'a pas remis l'avis aux familles, c'est qu'il a peut-être oublié !
- Si vous le souhaitez, un règlement échelonné est tout à fait possible : contactez le gestionnaire au 05.56.61.44.95.
- Si vous rencontrez une difficulté financière passagère, vous pouvez prendre contact avec le gestionnaire ou l'assistante sociale de secteur.
- Si vous rencontrez un problème lié au prélèvement automatique, contactez l'agence comptable qui est située au lycée de Ste Foy la Grande au 05.57.41.92.50.